



## COMPTE-RENDU SEANCE DU 23 FEVRIER 2017

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 23 février 2017.

Décide :  
à l'unanimité des membres présents

**Approbation du procès-verbal du 26 janvier 2017**

**Débat d'Orientation Budgétaire**

**Compte administratif 2016 Chambre funéraire**

D'accepter le compte administratif 2016 concernant la chambre funéraire.

**Subventions scolaires**

D'appliquer ledit dispositif.

### ECOLES MATERNELLES

IMPUTATION Ecoles Maternelles	2015	2016	2017	Clair matin		Capucines		Saint Matthieu	
				82 3	élèves classes	66 3	élèves classes	78 3	élèves classes
<b>6067</b> par élève	<b>20,38 €</b>	<b>20,38 €</b>	<b>21,50 €</b>		1 763 €		1 419 €		1 677 €
					1 763 €		1 419 €		1 677 €
<b>6574</b> Subvention p/classe	<b>57,75 €</b>	<b>57,75 €</b>	<b>63,00 €</b>		189 €		189 €		189 €
Subv. Affranchissements	<b>70,74 €</b>	<b>70,74 €</b>	<b>75,00 €</b>		75 €		75 €		75 €
par école					264 €		264 €		264 €
<b>6574</b> Subvention spécifique par classe	221,73 €	221,73 €	230,00 €				690 €		
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>2 027 €</b>		<b>2 373 €</b>		<b>1 941 €</b>

ECOLES MATERNELLES	2017
Abonnement Internet + Téléphone / école	<b>pris en charge par la mairie</b>
Photocopies(ajout d'une photocopie/jour/élève pour les travaux administratifs)	Quota de 3 photocopies/jour/élève  à raison de 180j/an
Tarif/copie supplémentaire HT en euro	0,00888/copie

## ECOLIS PRIMAIRES

IMPUTATION Ecoles Primaires	2015	2016	2017	Ste Scholastique		St Matthieu	
				222	élèves	167	élèves
						16	élèves (ULIS)
				9	classes	7	classes
						2	classes (ULIS)
<b>6067</b>							
crédit total par élève (fourn., manuel, CD Rom)	22,35 €	22,35 €	24,50 €	5 439,0 €		4 091,5 €	
CLIS-St Matthieu	33,07 €	33,07 €	35,00 €			560 €	
				5 439,0 €		4 651,5 €	
<b>6574</b>							
Subvention p/classe + aide aux familles/élève	57,57€ + 10,55€/él	57,57€ + 10,55€/él	63,00€ + 11,50€/él	3 120 €		2 672 €	
subv. Affranchissement p/école	70,74 €	70,74 €	75,00 €	75 €		75 €	
Subv.de fonctionnement RASED	626,16 €	626,16 €	680,00 €	680 €			
Subvention matériel RASED	626,16 €	626,16 €	680,00 €	680 €			
				4 555 €		2 747 €	
				9 994 €		7 398 €	
<b>TOTAL GENERAL</b>							

ECOLIS PRIMAIRES	2017
Abonnement Internet + Téléphone / école	<b>pris en charge par la mairie</b>
Photocopies (ajout d'une photocopie/jour/élève pour les travaux administratifs)	<b>Quota de 3 photocopies/j/élève à raison de 180j/an</b>
Tarif/copie supplémentaire HT en euro	<b>0,00888/copie</b>

### Chasse communale - Indemnisation de secrétariat

De prélever directement le montant de l'indemnisation sur le produit de location de la chasse au vu du travail complémentaire demandé à Monsieur GEORGES Bernard, Adjoint Administratif et à Monsieur le Percepteur de Metzervisse pour la confection du nouveau rôle de chasse et les frais de recouvrement qui en découle.

### Répartition des revenus de la chasse aux propriétaires

De ne pas mettre en paiement les sommes inférieures à 5 euros par propriétaire pour des raisons comptables.

### Cession de patrimoine - Rue Sainte Scholastique - Boulevard de la boucle

- De signer le compromis de vente avec les 3 acquéreurs, ou les personnes morales qui se substitueraient à eux,
- D'acter et inscrire cette cession au BP 2017,
- De signer plus tard les actes de vente en cas de réalisation de toutes les conditions,
- De faire appel aux services de Maître HARTENSTEIN, Notaire à Metzervisse.

## DETR 2017-2 Tableaux numériques écoles primaires Saint Matthieu et Sainte Scholastique

De solliciter les services de l'Etat pour l'obtention de la subvention à hauteur de 50% du montant H.T. des travaux.

Les travaux 2017 point 2 concerneront : Travaux d'équipement de 2 tableaux numériques dans les écoles (écoles primaire Saint Matthieu et Sainte Scholastique)

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

Recettes prévisionnelles		Dépenses Prévisionnelles	
Ville Fonds propres	3 990,00 €	Estimation prévisionnelle	7 980,00 €
Etat D.E.T.R. (50% du H.T.)	3 990,00 €		
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>7 980,00 €</b>	<b>TOTAL H.T.</b>	<b>7 980,00 €</b>

### Développement du système de vidéo-protection – Sollicitation du FIPD

De à solliciter le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), selon le plan de financement ci-dessus.

DEPENSES	H.T.	RECETTES	H.T.
Caméras de vidéosurveillance IP	35 200,00 €	Ville 50 %	83 090,00 €
Systèmes de transport de données	59 900,00 €		
Alimentation électrique des caméras (hors GC)	10 480,00 €	FIPD 50 %	83 090,00 €
Système de supervision et de monitoring d'images	48 600,00 €		
Maintenance	12 000,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>166 180,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>166 180,00 €</b>

### Vacances Seniors – Convention ANCV 2017

De de s'engager en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V.). et de signer la convention.

### Attribution de marché – Tonte espaces verts traditionnels 2017-2020

De signer le marché le marché d'entretien des espaces verts traditionnels pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018.

Le marché est attribué à :

ID VERDE Agence Lorraine Nord 18 rue du Pâtural - 57530 COURCELLES-CHAUSSY pour un montant unitaire égal à :

- A1 Tontes pelouses : à valoir pour 68500m<sup>2</sup> : 2671,50€ HT (0,039€ HT m<sup>2</sup>)
- A2 Taille d'arbustes en haies : 1,80€ HT ml
- A3 Taille d'arbustes en isolé ou en massif : 1,30 € HT m<sup>2</sup>

### Attribution de marché – Travaux divers de voirie 2017 sur voirie communale

D'attribuer le marché de travaux divers 2017 sur voirie communale à:

- EUROVIA pour un montant maxi de 200 000€ HT.

### Avenant n°8 – Exploitation installation thermique bâtiments communaux

D'accepter un avenant au marché d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux de la ville de Guénange.

Le présent avenant a pour objet l'indexation des redevances P1, la prise en charge de nouvelles installations (boulodrome, l'adoucisseur du site 07 stade Léo Lagrange), la baisse de la redevance P1MT du site 01 Hôtel de ville, la modification du site 22 Lycée CRESSOT.

Titulaire du marché : ENERLOR 12 Rue de la Seille 54320 MAXEVILLE.

### **Plan local d'Urbanisme Intercommunal**

- De s'opposer au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan,
- De demander au Conseil de Communauté de prendre acte de cette décision d'opposition.

**à 20 voix pour et 6 abstentions**

### **Compte administratif 2016 Affectation de résultat de l'exercice**

D'accepter le compte administratif 2016 concernant la ville.

### **Acquisition Quartier République - SCI Jeanne d'Arc**

De procéder l'acquisition de la parcelle 401/41 section 2 d'une surface de 23 ares 65 centiares dont la ville a besoin pour le futur plan de circulation lié aux travaux du quartier République  
Le prix est fixé à 165 000 € nets soit 69,77€/m<sup>2</sup>. L'avis de France Domaine s'élève à 120,00 €/m<sup>2</sup>.

Le Maire,  
Jean-Pierre LA VAULLÉE